

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil treize

Le 15 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} février 2013

PRESENTS : MMES COUTEAU - MOUNIER

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – SUTRE - TEILLET

EXCUSES : MM. ALLEGRE - MERCIER

ABSENTS : MME BOUDOIRE –

MM. CALVET – REMAUD

POUVOIRS : M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. BARRAL

M. MERCIER a donné pouvoir à M. TEILLET

M. BOIVENT a été nommé secrétaire.

2013-02-02D

OBJET : Modification des indemnités des agents recenseurs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame Erika ROUGIER a été désignée en tant qu'agent recenseur par délibération du 21 septembre 2012. Celle-ci a démissionné de ses fonctions par courrier en date du 1^{er} février 2013.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de redéfinir sa rémunération en fonction du travail effectué et propose qu'elle soit rémunérée sur la base suivante soit 50 centimes d'euros par feuille de logement et 1 euro par bulletin individuel.

Monsieur le Maire précise que Madame Erika ROUGIER a réuni au jour de sa démission 36 feuilles de logement et 81 bulletins individuels

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, d'accorder une indemnité de 99 euros brut à Madame Erika ROUGIER pour le recensement réalisé.

Fait à Jauldes, le 20 février 2013

Le Maire

Éric SAVIN

